NOUVELLES ESPÈCES DE LA CÔTE D'IVOIRE CAPTURÉES AU PIÈGE LUMINEUX [DIPTERA, DROSOPHILIDAE]

PAR

Léonidas TSACAS

Muséum national d'Histoire naturelle, Département Systématique et Évolution, USM 602, Entomologie, CP 50, 45 rue Buffon, F-75231 Paris cedex 05.

SUMMARY

Two new species, Drosophila s. str. campylophalla sp. n. and couturieri sp. n., are described and illustrated from Ivory Coast. They were captured by UV trap in Adiopodoumé, locality on the south coast near the Natural Reserve of Banco (5°W, 5°N), from 30-XI-1973 to 16-IV-1974. Two females, belonging to two different species and captured by the same UV trap, are not named. The synonymy: Drosophila suma Burla, 1954 = Drosophila spinipes Lamb, 1914, is established and the species is transferred to the genus Hirtodrosophila. Three species new for the fauna of Ivory Coast are also reported: adamsi Wheeler, nitida Tsacas & Chassagnard and stictoptera Tsacas & Chassagnard.

Mots-clés: Diptera, Drosophilidae, *Drosophila* (*Drosophila*), nouvelles espèces, synonymie, piège lumineux, faune de Côte d'Ivoire, Cameroun et Congo.

La Côte d'Ivoire est le premier pays africain dont la faune des Drosophilidae a fait l'objet d'une étude spécifique. En effet, Burla a publié en 1954 une monographie qui est restée, pendant des décennies, le document de référence pour la faune de cette famille non seulement de la Côte d'Ivoire mais aussi de l'Afrique. Dans cette monographie, 96 espèces, dont 70 nouvelles, ont été cataloguées. Le sous-genre Drosophila s. str. y était représenté par six espèces : baole, dumuya, fraburu, iri, pruinosa et repleta Wollaston (espèce cosmopolite). Sept autres espèces - comoe, diama, dyaramankana, kuoni, sogo, suma et tibudu - décrites, lors de ce travail ont été placées sous une rubrique à part « Espèces non classées ». Wheeler (1959) les a, également, rangées dans la même rubrique. Ces espèces n'ont été considérées appartenant au s.-g. Drosophila que plus tard (TSACAS & CHASSAGNARD, 1994). Depuis, iri est remplacée par son synonyme hirtipes Lamb, 1914 (Tsacas, 1994) et baole par polychaeta Patterson & Wheeler, 1942, une espèce cosmopolite (Vuidibio et al., 1985). Le cas de suma restait jusqu'à maintenant ambigu, un examen de l'holotype de cette espèce et de celui de Drosophila spinipes Lamb, 1914, préalablement transféré au genre Hirtodrosophila, a permis de rapprocher ces deux espèces et de conclure à leur synonymie : Hirtodrosophila spinipes (Lamb), 1914 = Drosophila suma Burla, 1954, n. syn. C'est ainsi que seules les huit espèces suivantes,

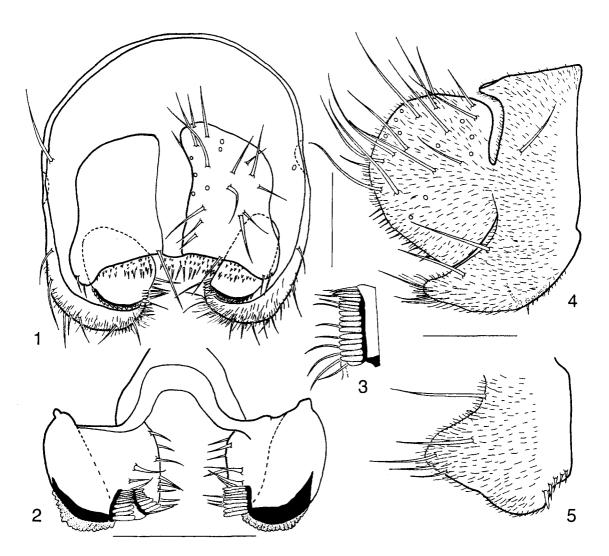


Fig. 1-5. **Drosophila campylophalla n. sp.** mâle. — 1. épandrium et organes annexes, vue de face, (pilosité de l'ensemble et soies du cerque gauche non figurées). — 2. surstyles, vue intérieure. — 3. portion terminale du peigne du surstyle droit. — 4. épandrium, vue latérale. — 5. lobe ventral, droit de l'épandrium, vue latéro-ventrale. Échelle : 0,1 mm.

africaines, décrites par Burla (1954) entrent dans l'analyse de la faune ivoirienne de la présente publication : comoe, diama, dumuya, dyaramankana, fraburu, kuoni, sogo et tibudu. Récemment, loiciana a été rapportée de la Côte d'Ivoire (Tsacas, 2001).

Dans la présente publication sont présentés les résultats de l'analyse d'un matériel récolté en Côte d'Ivoire, au piège lumineux, du 30-XI-1973 au 16-IV-1974. Deux nouvelles espèces y étaient représentées : campylophalla n. sp. et couturieri n. sp. Deux spécimens femelles y étaient également présents, ils appartiennent à deux espèces différentes non identifiées.

Trois espèces, adamsi, nitida et stictoptera, sont rapportées pour la première fois de la Côte d'Ivoire. Drosophila adamsi Wheeler, 1959 est le nouveau nom pour D. quadrimaculata Adams, 1905, préoc. Drosophila quadrimaculata Walker, 1856. D. adamsi a été redécrite et ses terminalia figurés d'après l'holotype d'Adams (Tsacas, 1972).

La localité Adiopodoumé, au bord de la lagune d'Abidjan à une dizaine de kilomètres à l'ouest de la ville d'Abidjan, est située très près de la Réserve naturelle de Banco (5°W, 5°N), au milieu d'un complexe de forêts hygrophiles très dégradées.

Abréviations utilisées. c, indice costal de l'aile; fr. c3. frange de la 3° section de la costale; kat. a: p, rapport antérieure: postérieure des soies katépisternales; l: h, rapport largeur: hauteur du front; L: l, rapport longueur: largeur de l'aile; o: g, rapport œil: gena; or1, or2, or3, soies orbitales; p1, p11, p111, ou P1, P111, pattes antérieures, intermédiaires et postérieures; sc. b: a, rapport basale: apicale des soies scutellaires; t: f, rapport, largeur de la tête: largeur du front: tm1 à tm5, tarsomères 1 à 5; T, tergite.

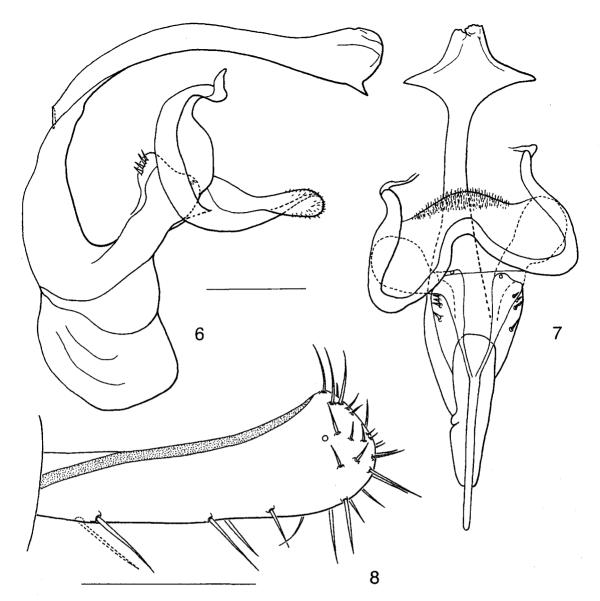


Fig. 6-8. **Drosophila campylophalla n. sp.** mâle et femelle. — 6. hypandrium et phallus, vue latérale. — 7. id., vue ventrale — 8. femelle, ovipositeur, vue latérale. Échelle : 0,1 mm.

Drosophila (Drosophila) campylophalla n. sp. (Fig. 1-5, 6-8)

Holotype mâle, Côte d'Ivoire, Adiopodoumé, 15/16-XII-1973, piège lumineux, niveau de la mer. — **Paratypes**, même localité, dates différentes : $3 \, \& , 2 \, \lozenge ,$ même date; $2 \, \& , 1 \, \lozenge ,$ 30-XI-73; $2 \, \lozenge ,$ 2-XII-73; $2 \, \lozenge ,$ 3-XII-73; $2 \, \lozenge ,$ 11-XII-73; $5 \, \& , 5 \, \lozenge ,$ 15/16-XII-73; $1 \, \& , 1 \, \lozenge ,$ 25-XII-73; $9 \, \lozenge ,$ 26-XII-73; $2 \, \lozenge ,$ 28-XII-73; $1 \, \& , 8 \, \lozenge ,$ XII-73; $2 \, \lozenge ,$ 5/6-I-74; $1 \, \& , 4 \, \lozenge ,$ 7-I-74; $1 \, \lozenge ,$ 8-I-74; $5 \, \lozenge ,$ 9-I-74; $1 \, \& ,$ 9 ff, 14-I-74; $3 \, \lozenge ,$ 15-I-74; $1 \, \& ,$ 2 $\, \lozenge ,$ 16-I-74; $2 \, \lozenge ,$ 17-I-74; $1 \, \lozenge ,$ 18-I-74; $1 \, \lozenge ,$ 19-I-74; $1 \, \lozenge ,$ 19-I-74; $1 \, \lozenge ,$ 20-III-74; $1 \, \lozenge ,$ 16-IV-74 (*G. Couturier*) (MNHN).

Diagnose. Espèce brune, front large, clair y compris les orbites, pas de vraie or2, triangle ocellaire brun noir contrastant avec le front. Face claire, ses fossettes rembrunies, carène courte, antennes rousses, épistome clair. Les palpes longs et noirs sont très caractéristiques. Abdomen clair, jaunâtre à l'exception du premier et du dernier tergite, les sternites clairs portant aux extrémités latérales, une tache brune. Terminalia, surstyles globuleux portant un très long (plus de trente dents) peigne sinueux, phallus très long fortement courbé se terminant par deux fortes dents latérales, son phallapodème petit et de forme inhabituelle, hypandrium petit.

Mâle. Tête. Front jaune, couvert d'une pruinosité légère, sur ses angles latéraux postérieurs une tache noire fait suite au vertex et se prolonge jusqu'à la partie supérieure des orbites. Il porte, également, au centre du bord antérieur, une demi-douzaine de minuscules chétules dont les deux

latéraux beaucoup plus longs (t: f=2,2;1,9;l:h=1,2;1,3). Orbites claires, leur angle supérieur externe noir, la soie orbitale or2, réduite en un très court chétule, est située près de l'or1 et à l'extérieur d'elle (or1:or2=6.0;or1:or3=0,9). Triangle ocellaire brun noir contrastant fortement avec le front. Face claire avec les fossettes d'un brun sombre, carène peu prononcée, courte et étroite, non en lamelle comme celle de couturieri n. sp. Antennes jaunâtres, d'un roux sombre sur le côté dorsal, flagelle parfois avec une tache brunâtre. Arista avec quatre longues branches supérieures et deux inférieures aussi longues, en plus de la fourche terminale. Épistome clair, clypéus brun. Palpes longs, d'un brun noir, ils sont très caractéristiques, leur partie supérieure se redresse et se plaque contre l'épistome de façon à exposer leur face interne. Ils portent sur la crête ventrale, une soie subapicale suivie, à distance, de deux ou plusieurs longs chétules, pas de pilosité développée. Yeux rouges sombres, genae étroites (o:g=12).

Thorax. Scutum brun, sa partie antérieure plus ou moins claire, sa partie postérieure d'un brun sombre et entièrement couvert d'une pruinosité claire à reflets jaunâtres, courte pilosité développée éparse. Deux paires de dc et 4 rangées de ac relativement longues et espacées (le scutum étant frotté, les soies dc et ac ont disparu sur la plupart des spécimens). Scutellum, à l'apex étroit et tronqué, de même couleur que la partie postérieure du scutum. Il est couvert d'une pruinosité claire, plus ou moins épaisse selon les angles d'observation, elle forme un anneau autour des soies apicales, ces dernières égales ou sub-égales aux basales et légèrement convergentes (sc b : a = 0,9 à 1,0). Pleures bruns, katépisternum brun sombre, anépisternum et anépimeron d'un brun roux non uniforme. Le katépisternum porte deux soies et une rangée de chétules relativement longs (kat. a: p = 0.4). Pattes: pI, coxae brunes, fémurs enflés d'un brun foncé, tibias bruns, leur apex éclairci. Tarses jaunâtres, hérissés de chétules dressés sur leur côté dorsal, tml nettement plus court que les tm2-5 réunis (tm1:tm2-5=0.6). PII coxae et fémurs d'un brun clair, tibias plus sombres, leur soie pré-apicale invisible, l'apicale longue, noire. Tarses légèrement rembrunis, tml approximativement égal aux deux tiers de la longueur des tm2-5 réunis (tm1: tm2-5 = 0,7). PIII coxae brunâtres, fémurs brunâtres sur les 2/3 basaux, leur apex éclairci, tibias d'un jaunâtre uniforme, leur soie pré-apicale claire, presque blanchâtre, la soie apicale inexistante. Tarses d'un jaune roussâtre, tm1 allongé (tm1: tm2-5 = 0,9) portant sur le côté ventral de sa base une soie blanche dirigée vers l'apex, élargie en écaille et aussi longue que le diamètre de l'article lui-même. Ailes allongées, étroites, transparentes, légèrement teintées de jaune pâle, nervures d'un jaune clair. Mesures, L: l = 2.6; c = 3.4; fr. c3 = 30 % de la longueur de la section. Haltères, tige jaunâtre, capitule noir.

Abdomen clair, à l'exception du premier et du dernier tergite bruns, les tergites intermédiaires, jaunes, portant, sur les extrémités latérales, près des angles postérieurs, une tache brune en forme de virgule. La taille de cette tache diminue et sa couleur s'atténue du 2° à l'avant dernier tergite. Sternites bruns légèrement éclaircis au centre.

Terminalia du mâle. Épandrium, en vue de face, à peine plus long que large, entièrement couvert de courte pilosité et portant à mi-hauteur une longue soie. Le bord antérieur du lobe ventral est arrondi portant dans une encoche une rangée de six courtes et fortes soies dont la dernière nettement plus forte. Son bord postérieur pointu porte, à la hauteur de l'encoche antérieure, deux longues soies espacées et sur l'extrémité de la pointe un groupe de fines et courtes soies. Cerques réunis à l'épandrium, par leur milieu, larges et entièrement couverts de pilosité, ils portent, aussi, une vingtaine de longues soies réparties sur toute leur surface. Sur le tiers de leur bord postérieur, se dressent de nombreuses soies, courtes et fortes. Les surstyles, de forme et d'ornementation compliquées, de plus, enserrés étroitement par les lobes ventraux, sont difficiles à décrire et à figurer dans tous leurs détails. Ils sont globuleux et portent un très long peigne, composé de plus de trente dents, qui, après avoir parcouru la partie apicale de leur bord externe fléchit vers l'intérieur, pour remonter ensuite et atteindre le bord interne du surstyle. Une rangée d'une douzaine de fortes soies couvrent la partie interne des surstyles. Hypandrium, petit et convexe avec sa partie centrale couverte d'une courte pilosité. Son bord ventral, très renforcé, forme une boucle profonde au centre de l'hypandrium et ses longs bords latéraux se prolongent au-delà de son bord apical. Les paramères partent de la base du phallus et remontent jusqu'au bord inférieur de l'hypandrium, ils se prolongent ensuite par une formation globuleuse qui, passant sous l'hypandrium, atteignent ses bords latéraux. À mi-hauteur, ils portent une courte soie dirigée vers l'extérieur suivie, à une courte distance, par une rangée de quatre à cinq chétules dont l'inférieur est légèrement décalé. Sur la partie interne de l'apex, se trouve un court chétule isolé.

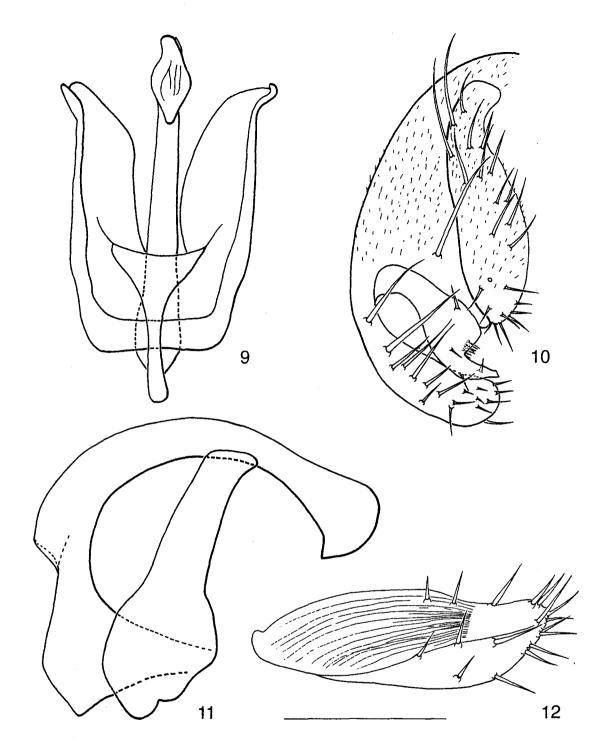


Fig. 9-12. *Drosophila couturieri* n. sp. mâle et femelle. — 9. épandrium et organes annexes, partie gauche, vue de face. — 10. hypandrium et phallus, vue ventrale. — 11. hypandrium et phallus, vue latérale. — 12, femelle, ovipositeur, vue latéro-ventrale. Échelle: 0,1 mm.

Le phallus, très long et fortement courbé, élargi à la base et étroit dans sa partie médiane, se termine par un élargissement pointu et deux dents latérales de sorte qu'en vue ventrale il prend la forme d'une étoile. Le phallapodème plat, en forme de mince lamelle, s'attache à la base arrondie du phallus.

Femelle. Semblable au mâle, elle se différencie par les f1 non enflés, les tarses correspondants plus longs et dépourvus de courts chétules dressés et par l'o2 plus longue. Ovipositeur télescopique, sa partie terminale étroite à la base s'élargit considérablement à l'apex où il porte un grand nombre de soies fortes et longues et de nombreux chétules marginaux.

Mesures, t: f = 2.0; fr. l: h = 1.4; orl: or3 = 0.9; orl: or2 = 3.0; o: g = 12-17; sc. b: a = 1.4; kat. a: p = 0.55; aile, L: l = 2.5; c = 3.5; fr. c3 = 30 - 40%; Tarses, PI, tm1: tm2-5 = 0.6; PII, tm1: tm2-5 = 0.8; PIII, tm1: tm2-5 = 1.0.

Mâle: longueur du corps, 2,0 à 2,2 mm; aile, 2,0 à 2,3 mm.

Femelle: longueur du corps, 2,5 mm; aile, 2,5 mm.

Répartition géographique. Côte d'Ivoire.

Étymologie. Du grec, καμπυλος, courbé et phallus, allusion à la forme du phallus.

Drosophila (Drosophila) couturieri n. sp.

(Fig. 9-12)

Holotype mâle: Côte d'Ivoire, Adiopodoumé, 5/6-I-1974, piège lumineux, niveau de la mer. — Paratypes, 1 & même localité, 16-I-1974; 1 & même localité, 26-XII-1973 (G. Couturier) (MNHN).

Diagnose. Espèce d'aspect proche de celui de *campylophalla* mais immédiatement reconnaissable par une bande jaunâtre sur les pleures, pI, tarses très longs, plus longs que les tibias, orbites noires, carène en forme de lame. Abdomen, les quatre premiers tergites jaunes. Terminalia, épandrium avec des lobes ventraux longs, surstyles allongés.

Mâle. Tête. Front large et court (t: f = 1,8; l: h = 2,3), rétréci antérieurement, la bande antérieure, bien différenciée d'un jaune clair, le reste couvert d'une pruinosité blanchâtre très fine qui laisse apparaître la couleur noire du fond. Sur ses angles postérieurs, une tache noire sans pruinosité fait suite au vertex. Orbites noires, couvertes de la même pruinosité que le front mais beaucoup plus légère. Des soies orbitales, seule l'orl gauche persiste. Triangle ocellaire noir, ocelles décolorés. Face d'un brun sombre, carène longue très étroite, en forme de lame. Antennes jaunâtres, flagelle jaune clair, de forme arrondie, l'arista porte cinq branches supérieures et deux inférieures, en plus de la courte fourche terminale. Épistome et clypéus noirâtres. Palpes d'un brun clair portant deux soies sub-apicales et des courts chétules. Yeux d'un rouge foncé, genae relativement larges (o: g = 9).

Thorax. Scutum brun non-uniforme, juste derrière les lobes post-pronotaux existe une tache noire séparée de ceux-ci par une étroite bande de pruinosité dense. Le scutum est entièrement couvert d'une pruinosité blanchâtre qui, vue sous un certain angle, couvre complètement la couleur du fond. Deux paires de dc et quatre rangées de ac. Scutellum noir légèrement éclairci au centre. Des quatre scutellaires, seules les basales existent, elles sont longues et légèrement convergentes. Pleures noirs traversés par une large bande transversale, d'un blanc terne et couverte d'une légère pruinosité. Katépisternum noir, portant deux longues soies $(kat. \ a: p=0,6)$. Pattes, pI, coxae brunes, fémurs enflés, tibias rembrunis à la base, éclaircis dans la partie apicale, tarses très longs, plus longs que les tibias; pII, coxae brunâtres, fémurs non enflés, tibias et tarses clairs; pIII, comme les pII, la soie de la base du tarse, semblable à celle de campylophalla n. sp. mais de couleur claire. Ailes, L: l=2,7; c=2,2; fr. c3=50 %. Haltères entièrement d'un jaune clair.

Abdomen, les tergites 1-4 clairs (jaunâtres), avec une tache brune, allongée de chaque côté, plus longue chez le quatrième, les derniers tergites noirs. Sternites bruns.

Terminalia du mâle. Épandrium en vue caudale, légèrement plus long que large, il porte de chaque côté une longue soie dans la partie inférieure au-dessus des lobes ventraux. Ces derniers, dépourvus de courte pilosité, s'élargissent légèrement à l'apex et se courbent vers l'intérieur. Ils portent de nombreuses soies de tailles différentes, une rangée de très fortes et longues soies du côté externe et un groupe de courtes et fines soies dans la partie apicale se distinguent particulièrement; on trouve également quelques petites soies dispersées. Le reste de l'épandrium est presque entièrement couvert d'une courte pilosité. Cerques allongés et étroits couverts de courte pilosité portent de nombreuses soies (environ 25) dont celles de l'extrémité nettement plus courtes. Surstyles longs, étroits dans leur tiers basal, et larges dans leur partie centrale, aboutissent par un prolongement formé par le bord ventral et un brusque fléchissement du bord dorsal. Ils portent trois soies, une longue dans leur partie large du côté externe près du bord supérieur, une plus petite située près du bord inférieur, juste avant le prolongement terminal et la troisième sur ce dernier. En plus, on trouve sur le côté interne, au niveau de la flexion du bord supérieur, une rangée d'une demi-douzaine de petites soies. Les paramères ne sont pas décelés. Phallus fortement

courbé, long et étroit se termine par un élargissement progressif plus prononcé dans le côté ventral de l'extrémité. Phallapodème, pratiquement non individualisé, large, court. L'ensemble phallus-phallapodème forme un arc de cercle d'environ 270°.

Femelle. Semblable au mâle, épistome jaunâtre, orbites légèrement obscurcies, scutellum d'un noir profond. Ovipositeur non télescopique, il ressemble beaucoup au dernier segment de l'ovipositeur télescopique de *campylophalla* n. sp. Lors de la dissection de cette femelle, nécessaire pour l'examen de l'ovipositeur, la présence des spermathèques n'a pas été décelée. Il est probable qu'elles ont été abîmées lors de l'éclaircissement de la pièce au KOH. Mesures : t: f = 2,0; l: h = 1,3; orbites détruites; o: g = 11; sc., seules les basales existent, profondément croisées; kat. a: p = 0,6. Ailes, L: l = 2,3; c, 1,5; fr c3, 30 % de la longueur de la section. Pattes : PI, tm1: tm2-5 = 0,8; PIII, tm1: tm2-5; 1,5.

Mâle: longueur du corps, 2,6 mm; aile, 1,9 mm.

Femelle: longueur du corps, 2,1 mm; aile, 1,75 mm.

Répartition géographique. Côte d'Ivoire.

Étymologie. Espèce dédiée à mon collègue Guy Couturier, de l'IRD, récolteur du matériel étudié.

Autres espèces prises au piège lumineux Drosophila (Drosophila) spp.

Deux femelles, de même localité et capturées le 14-I-1974, n'appartiennent à aucune des deux espèces décrites plus haut. Il est également impossible de les rapprocher, avec certitude, de l'une des espèces connues du continent africain.

Espèce a : entièrement jaune, ovipositeur apparemment non télescopique (non disséqué).

Espèce b; jaune, abdomen avec des anneaux étroits bruns, dernier tergite noir brillant, ovipositeur non télescopique (non disséqué).

COMMENTAIRES

Le sous-genre Drosophila s. str. en Côte d'Ivoire, Cameroun et Congo.

Le nombre des espèces du sous-genre Drosophila s. str. endémiques dans la région afrotropicale s'élève actuellement à 54 espèces, y compris les deux décrites dans la présente étude. Pour des raisons évidentes, sont exclues de cette liste les neuf espèces cosmopolites ou à très grande répartition (buzzatii Patterson & Wheeler, 1942, fulvimacula Patterson & Mainland, 1944, funebris Fabricius, 1787, hydei Sturtevant, 1921, immigrans Surtevant, 1921, mercatorum Patterson & Wheeler, 1942, polychaeta Patterson & Wheeler, 1942, repleta Wollaston, 1858, virilis Surtevant, 1916). Leur présence n'apporterait rien à l'analyse de la faune de la Côte d'Ivoire, qui nous intéresse ici, elle embrouillerait plutôt la comparaison de cette faune avec celle d'autres pays possédant une faune équivalente. Sont également éliminées de la liste les espèces D. debilis Walker, 1849, et momortica Graber, 1957, du fait que leur identité n'est pas établie clairement. En effet, debilis, Walker, 1849, n'est connue que par la courte et imprécise description originale et par le type qui est une femelle en mauvais état. Dans ces conditions, il n'est pas possible de reconnaître cette espèce. Le cas de mormotica est un peu différent puisque aucun spécimen appartenant à cette espèce - type compris - ne se trouve dans le matériel laissé par GRABER (1957); quant à la description et les dessins imprécis des terminalia qui l'accompagnent, ils sont insuffisants pour la reconnaissance de l'espèce.

Le tableau I donne la liste des 34 espèces africaines mentionnées dans le présent travail avec le nom d'auteur et la date de description. Elle permet ainsi d'appréhender, d'un seul coup d'œil, la part de la faune africaine qui est concernée. Elle évite aussi la répétition du nom d'auteur chaque fois que le nom d'une espèce est mentionné.

Le tableau II donne la composition de la faune de *Drosophila* s. str. en Côte d'Ivoire. Seize espèces sont répertoriées, soit 29,7 % du nombre total des espèces africaines. Trois espèces sont

Tableau I Liste des espèces, non cosmopolites, de *Drosophila* s. str. présentes dans les trois pays : Cameroun, Congo et Côte d'Ivoire

1 2	. 3
1.acanthomera Tsacas, 2001	18. hirtipes Lamb, 1914 (= iri Burla, 1954)
2. acelidota Tsacas. 2004	19. kuoni Burla, 1954
3. acrostigma Tsacas & Chassagnard, 1999	20. loiciana Tsacas & Chassagnard, 2000
4. adamsi Wheeler, 1959	21. matileana Tsacas, 2002
5. asticta Tsacas, 2004	22. nitida Tsacas & Chassagnard, 1994
6. allochroa Tsacas, 2002	23. nutrita Duda, 1935
7. campylophalla Tsacas, n. sp.	24. orphnaea Tsacas, 2001
8. cathara Tsacas, 2004	25. pilocornuta Lachaise & Chassagnard, 2001
9. cogani Tsacas & Disney, 1974	26. ponera Tsacas & David, 1975
10. colobos Tsacas, 2003	27. pruinosa Duda, 1940
11. comoe Burla, 2054	28. pterocelis Tsacas & Chassagnard, 1999
12. couturieri Tsacas, n. sp.	29. semipruinosa Tsacas, 2002
13. decolor Tsacas & Chassagnard, 1994	30. simulivora Tsacas & Disney, 1974
14. diama Burla, 1954	31. sogo Burla, 1954
15. dumuya Burla, 1954	32. stephanosi Tsacas, 2003
16. dyaramankana Burla, 1954	33. stictoptera Tsacas & Chassagnard, 1999
17. fraburu Burla, 1954	34. tibudu Burla, 1954

Tableau II

Liste des espèces africaines de la Côte d'Ivoire

* espèce endémique; p.p.: présente publication; n.l. nouvelle localité.

ESPÈCES	Endémiques	Afrique Occidentale	Afrique Centrale	Autres
1. adamsi Wheeler, 1959, n.l.			+	+
2. *campylophalla n. sp., p.p.	+			
3. comoe Burla, 1954			+	
4. *couturieri n. sp., p.p.	+			
5. diama Burla, 1954			+	
6. dumuya Burla, 1954			+	
7. dyaramankana Burla, 1954			+	
8. fraburu Burla, 1954			+	+
9. hirtipes Lamb, 1914			+	+
10. *kuoni Burla, 1954	+.			
11. loiciana Ts. & Ch., 2000		+	+	+
12. nitida Ts. & Ch., 1994, n.l.			+	
13. pruinosa Duda, 1940		+	+	+
14. sogo Burla, 1954			+	
15. stictoptera Ts. & Ch., 1999, n.l.		+		
16. tibudu Burla, 1954			+	
TOTAL	3 18,75%	3 18,75%	12 75,0%	5 31,25%

connues uniquement de la Côte d'Ivoire et présumées endémiques. Du fait que deux de ces trois espèces, campylophalla n. sp. et couturieri n. sp. sont décrites dans le présent article leur endémisme n'est que supposé et peut être mis en question lors d'une prochaine étude. La troisième (D. kuoni) décrite il y a plus de cinquante ans (Burla, 1954) et jamais retrouvée depuis en Côte d'Ivoire, ou ailleurs, semble être endémique dans ce pays. La composition de la faune est la suivante : espèces d'Afrique centrale (85,7 %), espèces d'Afrique occidentale (25,0 %), espèces d'autres régions (41,7 %). Le petit nombre des espèces d'origine occidentale s'explique, en partie, du fait que la faune des autres pays de cette région est moins bien connue.

Tableau III

Comparaison de la faune de Drosophila s. str. des trois pays : Cameroun - Côte d'Ivoire - Congo, les espèces cosmopolites exclues. * Espèce endémique dans le pays concerné. p.p.: présente publication.

CAMEROUN

1. *acanthomera Tsac. '01

2. *acelidota Tsacas, '04

3. acrostigma Ts. & Ch., '99

4. adamsi Wheeler, '59

5. allochroa Tsacas, '02

6. cogani Tsacas & Dis., '74

7. *colobos Tsacas, '03

8. comoe Burla, '54

9. *decolor Ts. & Chas., '94

10. diama Burla, '54

11. dumuva Burla, '54

12. dyaramankana Bur, '54

13. fraburu Burla, '54

14. hirtipes Lamb, '14

15. loiciana Tsac. & Ch., '00

16. matileana Tsacas, '02

17. nutrita Duda, '35

18. orphnaea Tsacas, '01

19. pilocornuta La. & C., '01

20. ponera Tsac. & Dav., '75

21. pruinosa Duda, '40

22. pterocelis Ts. & Ch., '99

23.*semipruinosa Tsa., '02

24.*simulivora Ts. & Dis.. '74

25. sogo Burla, '54

26/34;76,5%

d'un ou plusieurs auteurs.

26. tibudu Burla, '54

CÔTE D'IVOIRE

adamsi Wheeler, '59 *campylophalla Ts., p.p.

comoe Burla, '54

*couturieri Tsacas, p.p.

diama Burla, '54

dumuva Burla, '54 dyaramankana Bur., '54

fraburu Lamb, '14

hirtipes Lamb, '14

*kuoni Burla, '54

loiciana Ts. & Chas., '00

nitida Ts. & Chass., '94

pruinosa Duda, '40

sogo Burla, '54 stictoptera Ts. & Ch., '99

tibudu Burla, '54

CONGO

*asticta Tsacas, '04 *cathara Tsacas, '04

comoe Burla, '54

fraburu Lamb, '14

hirtipes Lamb, '14

loiciana Ts. & Chass. '00

matileana Tsacas, '02

nitida Ts. & Chass., '94

orphnaea Tsacas, '01 pruinosa Duda, '40

sogo Burla, '54

stephanosi Tsacas, '03

Espèces communes 11

Espèces communes 7 6

Espèces communes aux trois Pays

16/34:47,0% **12/34**; 35,3%

Dans le tableau III est donnée la liste des espèces du s.-g. Drosophila dans les trois pays les plus peuplés du continent, dans l'ordre décroissant du nombre des espèces hébergées, Cameroun (26), Côte d'Ivoire (16) et Congo (12). Par la comparaison des trois listes, on comprend mieux la position de la Côte d'Ivoire, en ce qui concerne la faune, parmi les pays africains. Le nombre total des espèces africaines habitant les trois pays s'élève à 34 (Tableau I). La prédominance du Cameroun (26 espèces soit 76,5 % du total) est due, en partie, au fait que la faune de ce pays a fait l'objet, ces dernières décennies, d'une étude plus approfondie. Mais la principale raison se situe dans la richesse de la faune camerounaise conséquence de la grande diversité des paysages et biotopes de ce Pays (montagnes, forêts etc...). La Côte d'Ivoire suit en deuxième position avec 16 espèces (47,0 % du total). Il est remarquable que parmi elles, dix espèces figuraient déjà sur la liste de Burla, 1954, neuf décrites par lui-même (sans compter iri Burla, mise ultérieurement en synonymie avec hirtipes Lamb) et deux autres espèces, hirtipes et pruinosa, rapportées pour la première fois de ce pays. Les six autres espèces (adamsi, loiciana, nitida, stictoptera, et les deux décrites ici) sont toutes décrites après la date de cette publication (Burla, 1954). Cette courte analyse montre que le nombre des espèces connues de la Côte d'Ivoire dépend, aussi bien d'un travail précis et programmé (Burla, 1954), que des travaux ponctuels et espacés dans le temps,

L'importance du piégeage lumineux.

Il est rare de trouver dans un matériel d'étude, une centaine d'individus récoltés, régulièrement, sur le même site durant une période longue de quatre mois. Cependant, tel est le cas du matériel étudié ici et nous essaierons d'en tirer quelques informations supplémentaires.

- a) Drosophila campylophalla n. sp. La présence massive de cette espèce dans ce lot (95 individus) laisse penser qu'à proximité du piège lumineux existait un site, temporaire ou non, offrant les conditions nécessaires pour l'accomplissement du cycle évolutif de cette espèce.
- b) Drosophila couturieri n. sp. Le cas de cette espèce est différent. Trois spécimens seulement sont capturés à trois dates différentes espacées d'au moins trois semaines l'une de l'autre. Ces spécimens pourraient provenir, éventuellement du même site que campylophalla, mais aussi bien d'un autre plus éloigné.
- c) La présence des deux femelles appartenant à deux espèces différentes ne peut être qu'accidentelle.

REMERCIEMENTS

Je remercie chaleureusement ma collègue et amie Dominique Pluot-Sigwalt pour avoir lu et commenté une première mouture de cette note. Ma reconnaissance va également à mon collègue et ami Jean Legrand qui a relu et mis en forme cet article. Monsieur Gilbert Hodebert est également remercié pour sa contribution à l'illustration des espèces décrites.

RÉFÉRENCES

- Adams (D. F.), 1905. Diptera Africana. Kansas University Science Bulletin III, 6: 149-188.
- Burla (H.), 1954. Zur Kenntnis der Drosophiliden der Elfenbeinküste. Revue Suisse de Zoologie 61. Fascicule supplémentaire: 1-218.
- DUDA (O.), 1940. Revision der afrikanischen Drosophiliden (Diptera). II. Annales historico-naturales Musei nationalis hungarici 33: 19-53.
- Graber (H.), 1957. Afrikanische Drosophiliden als Blütenbesucher. Zoologische Jahrbücher 85: 305-316.
- Tsacas (L.), 1972. Revision of the African *Drosophila* described by Adams, Kahl and Curran. *University of Texas Publications* 7213: 327-343.
- Tsacas (L.), 1994. Drosophila iri Burla, 1954, nouveau synonyme de Drosophila hirtipes Lamb, 1914. Annales de la Société entomologique de France (N. S.) 30: 251-252.
- Tsacas (L.), 2001. Description de trois nouvelles espèces afrotropicales du sous-genre *Drosophila* s. str. (Diptera : Drosophilidae). *Annales de la Société entomologique de France* (N. S.) 37 : 405-413.
- Tsacas (L.), 2004. Le nouveau complexe d'espèces africaines : *Drosophila* s. str. orphnaea (Diptera, Drosophilidae). Revue française d'Entomologie (N. S.) 26 : 29-35.
- Tsacas (L.) & Chassagnard (M.-T.), 1994. Le genre *Drosophila* en Afrique et description de deux nouvelles espèces (Diptera, Drosophilidae). Revue française d'Entomologie (N. S.) 16:71-80.
- Tsacas (L.) & Chassagnard (M.-T.), 1999. Un nouveau complexe d'espèces afrotropicales de *Drosophila* s. str. (Diptera, Drosophilidae). Annales de la Société entomologique de France (N. S.) 35: 283-293.
- Tsacas (L.) & Chassagnard (M.-T.), 2000. *Drosophila loiciana*, nouvelle espèce africaine et redescription de son espèce affine *D. pruinosa* Duda (Diptera, Drosophilidae). *Revue française d'Entomologie* (N. S.) 22:213-222.
- VUIDIBIO (J.) BACKATOLA (L.), TSACAS (L.) & DAVID (J), 1985. Drosophila polychaeta Patterson & Wheeler, 1942 (D. baole Burla, 1954): another domestic Drosophila species to achieve cosmopolitan status. Drosophila Information Service 61:182.
- Walker (F.), 1849. List of the specimens of the Dipterous Insects in the collection of the British Museum, part IV: 1-1172.
- WHEELER (M.R.), 1959. A Nomenclatural Study of the genus *Drosophila*. *University of Texas Publications* 5914: 181-205.